



Projet CHARM 3

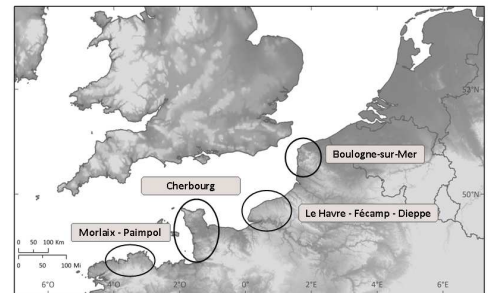
Diversification des activités de pêche sur le littoral français de la Manche

Contexte de l'étude

Dans le cadre du projet franco-britannique – CHARM 3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3) - programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A France (Manche)-Angleterre, cofinancé par le FEDER - le Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST a mené une étude sur la façade de la Manche pour évaluer la proportion de pêcheurs ayant mis en place des activités de diversification, et montrer la volonté du secteur de développer la diversification dans le futur et les obstacles au développement de telles stratégies.

Une enquête a permis de recueillir les avis de 129 pêcheurs de la façade de la Manche dans les quartiers maritimes de Boulogne-sur-Mer, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Cherbourg, Paimpol et Morlaix.

Une seconde enquête menée auprès de 83 acteurs du secteur halieutique et du littoral (organisations professionnelles, collectivités, administration, tourisme, etc.) a permis d'apporter un point de vue extérieur, complémentaire à celui des pêcheurs.



Qu'est ce que la diversification des activités ?

Contrairement au secteur agricole, aucune définition officielle de la diversification des activités n'a été formulée dans le secteur halieutique. Elle peut toutefois se comprendre par « *la pratique d'activités complémentaires à la production (représentant moins de 50% du chiffre d'affaires), en lien avec le produit, le métier ou la structure d'exploitation, que les pêcheurs peuvent pratiquer tout en conservant leur statut. Les activités de diversification peuvent apporter un revenu complémentaire, valoriser le produit, le terroir ou le métier* ».

Quelles activités de diversification en Manche ?

Une étude préliminaire a permis de dresser un inventaire des activités de diversification présentes sur le littoral. Celles-ci peuvent être classées en 6 groupes.

Activités liées au tourisme

- ✓ Embarquement de touristes à bord des navires
- ✓ Visite du navire
- ✓ Restauration
- ✓ Hébergement

Activités liées aux mesures halio-environnementales

- ✓ Collecte de déchets en mer
- ✓ Participation à la surveillance du milieu
- ✓ Embarquement d'experts, de scientifiques

Activités de valorisation du produit

- ✓ Vente directe au consommateur
- ✓ Transformation de produits
- ✓ Adhésion à un label ou à une marque
- ✓ Participation à des salons professionnels
- ✓ Valorisation des co-produits

Activités liées à la culture maritime

- ✓ Participation à des fêtes maritimes
- ✓ Contribution à des documentaires
- ✓ Participation à un atelier artisanal ou culinaire

Activités liées à la formation

- ✓ Accueil de stagiaires
- ✓ Interventions dans les formations maritimes

Activités liées à la mise à disposition du navire

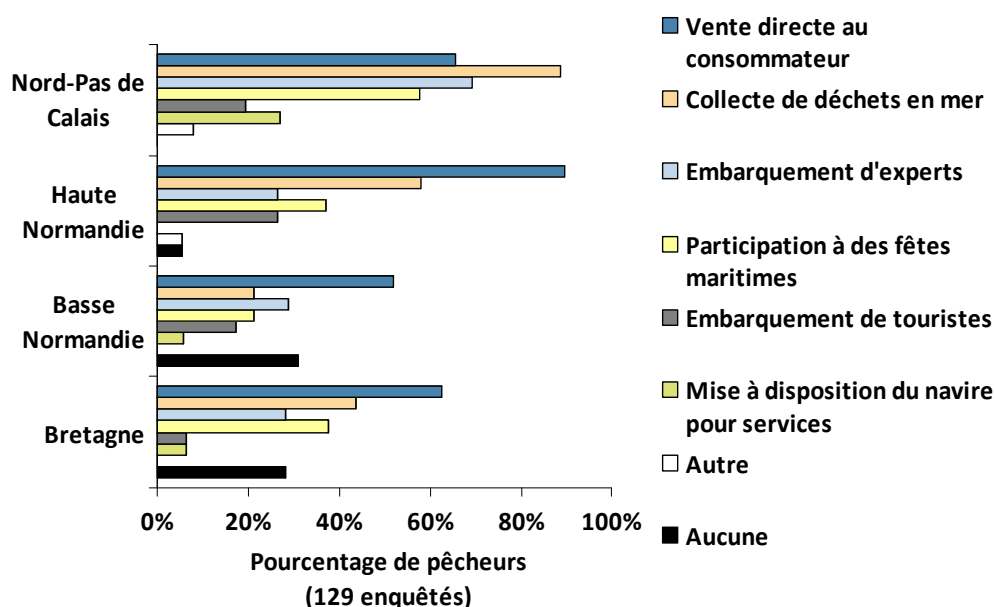
- ✓ Contrats passés avec des compagnies privées (entreprises de télécommunication, d'énergie, autorités portuaires...)



Quelle est la pratique ces activités sur le littoral de la Manche ?

La diversification, présentée aujourd'hui comme une opportunité pour le secteur, n'est cependant **pas un concept nouveau pour de nombreux pêcheurs**. Seul 20 % d'entre eux ne pratique aucune des activités de diversification. Les activités majoritairement pratiquées sur la façade de la Manche sont :

- ✓ la **vente directe**, première activité pratiquée ;
- ✓ la **collecte de déchets en mer** pratiquée ou non dans le cadre des Contrats Bleus ;
- ✓ l'**embarquement d'experts** pratiqué dans le cadre de partenariats scientifiques le plus souvent ;
- ✓ la participation à des fêtes maritimes.



Pratique des différentes activités de diversification par région

C'est l'appartenance à une région qui va principalement conditionner la pratique de ces activités. Dans les régions du nord de la Manche, ces activités sont mises en place par les pêcheurs depuis de nombreuses années (vente directe en Haute-Normandie) ou impulsées par les organisations professionnelles (collecte de déchets en mer dans le Nord-Pas-de-Calais). Cependant, le temps supplémentaire généré par la pratique de ces activités semble être un frein à leur mise en place dans les régions de l'ouest de la Manche.

La pratique des activités de diversification ne concerne pas l'ensemble de la flotte. Certaines caractéristiques du navire facilitent leur pratique (par exemple, les navires côtiers, rentrant plus fréquemment à quai, pourront plus facilement approvisionner un étal de vente directe) ; d'autres caractéristiques vont inhiber ces pratiques (la quantité de déchets collectés est conditionnée par le type d'art pratiqué par le

Quelles sont les raisons de la diversification ?

Les principales raisons pour un pêcheur de mettre en place ces activités sont les suivantes :

Motivations économiques

Les pêcheurs s'engagent dans la diversification en priorité pour répondre à une baisse de leurs revenus. L'objectif est donc de dégager un revenu complémentaire.

Stratégie individuelle

La mise en place de ces activités est généralement le résultat de stratégies individuelles d'entreprises. Les démarches collectives de diversification sont peu présentes.

Respect des traditions

Dans les régions où les activités de diversification sont fortement développées depuis longtemps, les pêcheurs mettent en place cette activité pour s'inscrire dans la continuité.

Les activités de diversification sont-elles être rémunératrices ?

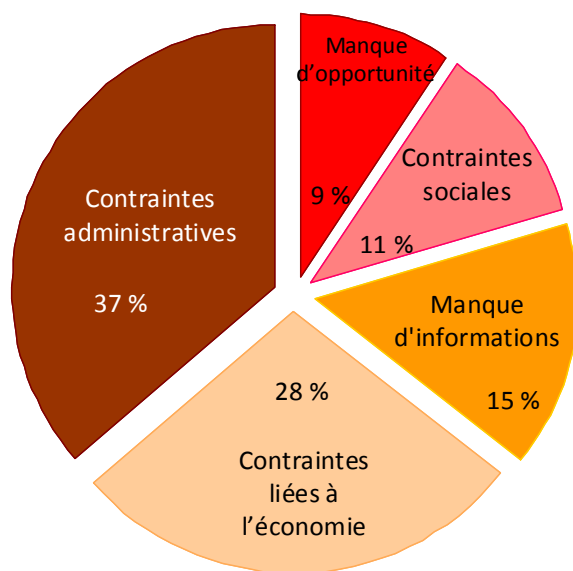
Parmi toutes les activités de diversification pratiquées par les pêcheurs, la vente directe est la seule à générer un revenu. Elle représente en moyenne 20 % du chiffre d'affaires des pêcheurs la pratiquant (avec des variations comprise entre 1 et 80 %). Il s'agit bien d'un **complément de revenus**. D'autres activités de diversification peuvent également être une source de revenus mais n'apparaissent pas comme telles dans les enquêtes portant sur l'année 2009 pour différentes raisons. Par exemple, dans le cas des Contrats Bleus, l'indemnisation des activités mises en place en 2009 n'a pas encore été reçue au moment de l'enquête ; dans d'autres cas, le manque d'opportunité explique l'absence de revenus en 2009 pour des activités habituellement pratiquées et rémunératrices (cas de la mise à disposition des navires).

La rémunération associée à la pratique de l'activité reste la principale motivation des pêcheurs pour l'adoption de stratégies de diversification. Cependant, l'étude montre que les pêcheurs ne pratiquent pas uniquement des activités générant un revenu. Cette constatation peut être expliquée par le fait que les pêcheurs considèrent un grand nombre d'activités de diversification comme trop ponctuelles ou faisant partie intégrante de leur métier de pêcheur et ne les identifient pas comme des activités complémentaires de diversification telles qu'elles sont définies dans le cadre de l'étude ou n'identifient pas les revenus associés à ces activités comme des revenus complémentaires.

Quels sont les freins à la diversification des activités ?

Les pêcheurs ne sont pas opposés à la pratique d'activités de diversification. Ils ont montré un grand intérêt lors des discussions pour obtenir plus d'informations sur ce thème. Cependant, il leur est parfois difficile de concilier la pratique de ces activités avec celle de leur activité principale.

L'étude a permis de réaliser une hiérarchisation des obstacles limitant le développement d'activités de diversification. Pêcheurs et autres acteurs du littoral s'accordent sur cette hiérarchisation. Ainsi, les obstacles sont principalement dus à des contraintes administratives et légales ainsi qu'à des contraintes économiques.



Perception des contraintes par les pêcheurs

Les pêcheurs considèrent que la **réglementation** est parfois **trop contraignante** pour permettre un développement des activités de diversification. Ils argumentent en prenant souvent l'exemple de l'embarquement de touristes qui ne peut être pratiqué par tous les navires et estiment que les exigences en matière d'équipement des navires sont exagérées. D'autres questions se posent sur les droits et devoirs des pêcheurs quand ils mettent en place une nouvelle activité.

Les contraintes liées à l'économie, au marché... arrivent en deuxième position de ce classement. La pratique d'une activité de diversification, même si elle doit générer une source de revenus, s'accompagne d'une **prise de risques**, le succès de ces activités n'étant jamais assuré.

Méthodologie

Lors de la mise en place de l'enquête auprès des pêcheurs, un plan d'échantillonnage précis a été réalisé afin que l'échantillon final soit représentatif des pêcheurs sur les zones d'étude. Le taux d'échantillonnage a été fixé à 15 %. Les résultats présentés dans ce document synthétisent les réponses à cette enquête. Même si les traitements ne sont pas détaillés ici, tous les résultats sont validés statistiquement. Pour avoir plus de détails sur la méthodologie employée et sur les résultats, se référer au rapport complet.

La diversification, un complément de l'activité de pêche dans le futur ?

Au cours de cette étude, les pêcheurs ont pu démontrer leur intérêt pour les activités de diversification. S'ils constatent une baisse de la rentabilité de leur entreprise de pêche, un tiers des pêcheurs rencontrés affirme que pour y remédier, ils mettront en place une activité de diversification. Pour répondre à leurs attentes, la pratique de ces activités doit générer une source de revenus.

Les autres acteurs considèrent que le développement de ces activités représente des perspectives très intéressantes pour le secteur halieutique, d'autant qu'elles sont soutenues par les politiques publiques. Ils se sont d'ailleurs fortement positionnés pour aider les pêcheurs à travailler sur la mise en place de ces activités.

Pistes d'action pour un développement de ces activités

Même si pour chaque activité de diversification, il a été possible d'identifier les freins et les leviers spécifiques, les discussions lors des enquêtes ont permis de faire ressortir des pistes d'action qui permettraient de lever certains freins à la mise en place de la diversification.

Faire évoluer le cadre administratif : les pêcheurs estiment soit que la réglementation relative à ces activités est trop « floue » pour être appliquée uniformément, soit qu'elle est trop contraignante pour pouvoir se développer dans le secteur des pêches. *Différents groupes de travail nationaux ont été mis en place pour discuter de ces questions, notamment pour l'embarquement de passagers.*

Diffuser des informations sur ces projets : au cours de l'étude, les pêcheurs ont souvent avoué leur méconnaissance des possibilités et des opportunités en matière de diversification. *Plusieurs outils sont maintenant disponibles pour les pêcheurs désirant se diversifier (cf. rapport complet).*

Identifier la demande : la demande pour les activités de diversification générant un revenu devrait être évaluée dans chaque territoire pour que l'offre puisse être en adéquation avec ces attentes. *Le Fonds Européen pour la Pêche (FEP), instrument financier européen en charge du financement du développement du secteur halieutique, offre plusieurs possibilités à ce niveau notamment au travers des axes 1 et 4.*

Impliquer d'autres acteurs : l'ensemble des enquêtes montre que l'accompagnement des pêcheurs est également important pour le développement de ces activités notamment sur les thématiques suivantes : incitation politique, impulsion dans l'évolution de la réglementation, soutien financier mais également participation au projet par la mise en place d'infrastructures ou de services. Certaines activités pourraient être mises en valeur ou développées par la réalisation de certains aménagements : étals en dur, accès au port facilité, infrastructures spécifiques pour la collecte de déchet...

Rattacher les projets de diversification au territoire : le développement de la diversification devrait être inscrit dans les projets de développement de territoire afin d'assurer un développement harmonieux et concerté de la bande côtière. *C'est notamment un des objectifs de l'axe 4 du FEP qui permet de rattacher ce type de dynamique dans un projet de territoire et de faire travailler différents secteurs ensemble.*

Remerciements

Nous tenons à remercier les pêcheurs et les autres acteurs pour leur grande disponibilité et leur intérêt pour cette étude. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les Comités locaux et régionaux des pêches qui nous ont facilité le travail d'enquête sur le terrain en mobilisant les pêcheurs autour de ce projet.

Les rapports et communications sont disponibles sur le site du Pôle Halieutique d'AGROCAMPUS OUEST : www.halieutique.agrocampus-ouest.fr • Rubrique Études et Transfert • CHARM 3

Contacts

Marie Lesueur • marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr • 02.23.48.58.62

Citation

ROUSSEL F., LESUEUR M., HENICHART L.M., SERAZIN T., ROPARS C., 2011. Diversification des activités de pêche sur le littoral français de la Manche. Synthèse. Programme Interreg Manche - CHARM 3. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST, 4 p.